

POUR VOGUER EN HARMONIE

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE ST-JOSEPH 2024-2025

Incluant le service de garde et la surveillance du dîner.

À l'école St-Joseph, nous nous engageons à offrir un environnement sécuritaire, harmonieux et accueillant pour tous les élèves et les adultes qui la fréquentent. Nous priorisons le lien d'attachement entre les élèves et les adultes ainsi qu'un accompagnement pour les aider à développer leur maturité affective. Ce code de vie évolutif permet aux élèves de faire des expériences significatives tout au long de leur cheminement scolaire. Le personnel de l'école et les parents s'engagent donc à accompagner les élèves à mettre en pratique les règles du code de vie par une éducation positive et la recherche de solutions.

Élèves, personnel et parents, chacun s'engage à :

- accepter et faire confiance en l'autorité des adultes de l'école qui veillent à la sécurité et au bien-être de tous les élèves;
- agir avec bienveillance en faisant preuve de gentillesse, de générosité et de gratitude;
- démontrer de l'empathie envers les autres et soi-même;
- s'impliquer du mieux qu'il peut dans les apprentissages académiques, affectifs, comportementaux et sociaux.

POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO

LORS D'UN MANQUEMENT MAJEUR: violence physique, verbale ou psychologique; gestes dangereux, bagarre, vol, vandalisme, harcèlement, intimidation, cyber intimidation, possession d'objets menaçants, etc., une politique de suspension (interne et/ou externe) pourrait s'appliquer. Cependant, la décision appartient à la direction de l'école. Après toute suspension (interne et/ou externe), un geste réparateur sera proposé à l'élève lors de son retour à l'école. Dans le cas d'une suspension à l'externe, le retour à l'école se fera en présence du parent.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

À l'école St-Joseph, nous nous engageons à respecter les règles du code de vie et de la Politique Tolérance Zéro pour le bien-être et la sécurité de tous les élèves et les adultes de l'établissement.

Signature de la direction		Date :	Signature de l'enseignant(e)		Date :
---------------------------	--	--------	------------------------------	--	--------

Avec mes parents, j'ai lu le code de vie de mon école ainsi que la Politique Tolérance Zéro. Pour mon bien-être et celui des autres, je comprends l'importance.

Avec mon enfant, j'ai pris connaissance du code de vie de l'école et de la Politique Tolérance Zéro. J'offre ma collaboration pour en faciliter le respect.

Signature de l'élève		Date :	Signature du parent		Date :
----------------------	--	--------	---------------------	--	--------

Les comportements attendus



RESPECT

- Respecter les pairs, tout le personnel de l'école et la direction en tout temps.
- Se présenter en classe avec une attitude positive et être disposé à travailler.
- Renoncer aux jeux de bousculade et de tirailage ainsi qu'aux jambettes, à l'impolitesse, aux insultes et au tir d'objets.
- Arriver à l'heure à l'école le matin et le midi selon l'horaire établi.
- Tout enfant doit être vêtu et chaussé de façon convenable et sécuritaire pour un milieu d'éducation. Une tenue vestimentaire propre, décente et respectueuse est de rigueur. De plus, la longueur des bermudas et des jupes doit être convenable (mi-cuisse). Porter ma casquette et tout autre couvre-chef à l'extérieur du local seulement. De plus, par temps froid, s'habiller adéquatement (bottes, tuques, pantalons de neige, etc.).
- Utiliser seulement le matériel prêté par l'école ou permis par un membre du personnel.

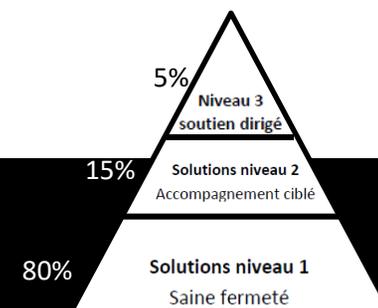
ENVIRONNEMENT

- Se déplacer calmement et de façon sécuritaire dans les rangs et les corridors sans perdre de temps.
- Circuler à pied dans la cour d'école.
- Prendre soin des objets et du matériel mis à ma disposition en évitant de perdre, d'abîmer ou de détruire volontairement ou par négligence ce qui appartient à autrui.
- Maintenir les lieux propres.
- Porter mes souliers d'intérieur en tout temps dans l'école pour ma sécurité et le respect de mon environnement.
- Respecter la loi en vigueur sur le tabagisme.
- Respecter la politique alimentaire en vigueur à l'école. Éviter les noix, les arachides ou tout autre produit dérivé, les friandises, les aliments camelotes et les boissons énergisantes. Prioriser une collation et un dîner santé.

MOYENS DE COMMUNICATION

- Posséder tout le matériel nécessaire à mon cours et remettre tous mes travaux scolaires, tel que prévu par l'enseignant(e).
- Apporter son agenda scolaire chaque jour. Il sert de moyen de communication entre l'école et la maison.
- Il est interdit d'avoir en sa possession ou d'utiliser en classe, tout appareil électronique de quelque nature qu'il soit, notamment, cellulaire, montre intelligente, écouteurs, lecteur MP3, appareil photo, etc. L'école n'est pas responsable du bris ou du vol des objets électroniques. En cas de non-respect, l'appareil sera confisqué et les parents devront récupérer l'appareil au secrétariat sur les heures d'ouverture. De plus, la direction pourra imposer toute autre sanction prévue au présent code de vie. Bien entendu, l'utilisation d'appareils électroniques restera possible pour des raisons pédagogiques sous approbation préalable de la direction de l'établissement.

En début d'année, je m'engage à respecter le code de vie de l'école en signant « le contrat d'engagement ».
Lorsqu'une difficulté à respecter des engagements (fréquence et/ou gravité) est observée :



Interventions - niveau 1 **Gestion universelle**

✓ Avertissement verbal	✓ Geste réparateur
✓ Discussion avec l'adulte	✓ Valoriser le comportement de remplacement
✓ Écouter et donner le droit à l'erreur	✓ Perte d'un privilège
✓ Accepter et permettre l'émotion	✓ Retrait de l'activité
✓ Modéliser et pratiquer le bon comportement en groupe	✓ Reprise de temps
✓ S'excuser verbalement à l'autre	✓ Communiquer aux parents l'événement survenu
✓ Autres solutions selon la situation	

Interventions - niveau 2

✓ Appel téléphonique ou courriel aux parents	✓ Retrait de la classe (réflexion et échange avec l'enseignant ou le TES)
✓ Retirer l'élève de l'activité avec une TES	✓ Réflexion écrite
✓ Temps repris à la récréation	✓ Suspension à l'interne
✓ Terminer les travaux non complétés à la maison	✓ Support au comportement à l'aide d'outils
✓ Modéliser (avec l'élève ou en sous-groupe) le comportement à développer	✓ Notes au dossier de l'élève, via l'application Mosaïk
✓ Autres solutions selon la situation	

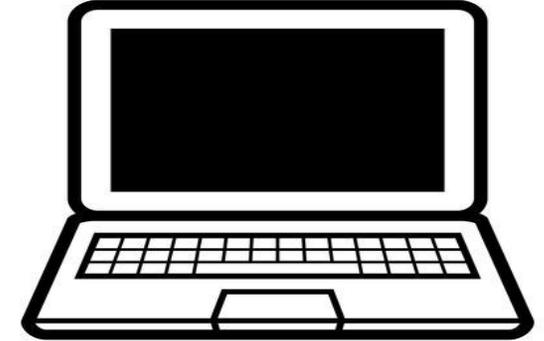
Interventions - niveau 3

✓ Rencontre avec la direction, l'élève et/ou les parents	✓ Feuille de route pour cibler le ou les comportements à travailler
✓ Protocole d'actions pour mettre en place des solutions	✓ Retenue après les classes ou lors de journées pédagogiques (<i>réflexion et échange avec l'enseignante ou la TES</i>)
✓ Activités d'habiletés sociales avec un intervenant	✓ Suspension à l'externe
✓ Autres solutions selon la gravité du geste	

Code de vie numérique

Précolaire

1^{er} et 2^e cycles



- J'utilise des mots qui sont **polis et gentils** : je ne dis pas de méchancetés.
- Je n'intimide pas et je suis respectueux avec tout le monde.
- Je prends soin du matériel que j'utilise.
- Je ne donne pas mon ou mes mots de passe et tout ce qui me concerne.
- Je ne donne pas mon nom, je ne parle pas de moi et je ne montre pas de photos de moi aux gens que je ne connais pas.
- Je communique avec mon enseignant à l'aide des outils fournis par l'école.
- Je respecte les droits d'auteur. Je dis d'où proviennent les textes, les photos, les images et la musique que j'utilise pour mes travaux.
- Je respecte les documents des autres.
 - Je ne les modifie pas.
 - Je ne les copie pas.
 - Je ne les détruis pas.
- Pour mettre ma **photo** ou celle d'un autre, je dois demander à mes parents ou aux parents de l'autre.
- Si je prends une photo ou une vidéo d'un adulte ou que je l'enregistre, je lui demande son autorisation.
- Je dois avoir l'autorisation pour utiliser un appareil électronique (ordinateur, téléphone, tablette, montre intelligente, etc.) à l'école, que cet appareil m'appartienne ou non.

Code de vie numérique

3^e cycle

- J'utilise un langage respectueux et j'adopte un ton faisant preuve de civisme et de courtoisie.
- Je comprends que :
 - Le harcèlement sous toutes ses formes est **interdit** ;
 - La transmission ou l'accès à des contenus indécents ou pornographiques est **interdit**;
 - La transmission ou l'accès à des contenus à caractère raciste, haineux, injurieux, violent, diffamatoire, discriminatoire, etc. est **interdit**.
- Je prends soin du matériel que j'utilise
 - Je n'utilise pas les équipements informatiques ou de télécommunications à des fins commerciales (vente ou achat de biens ou services) ou illégales ;
 - Je ne modifie ni ne détruit les logiciels ou les données d'autrui ;
 - Je ne participe pas à des activités de piratage ou de sabotage des systèmes ou des réseaux informatiques.
- Je ne divulgue pas mes mots de passe et tout ce qui concerne ma vie privée.
- Je ne m'identifie pas et je ne fournis pas des renseignements personnels – les miens et ceux des autres. Je ne transmets pas de photos, de vidéos ou d'enregistrements audio.
- Je communique avec mon enseignant en utilisant l'environnement numérique d'apprentissage (courriel, Microsoft Teams, etc.) fourni par le Centre de services scolaire.
- Je respecte les droits d'auteur en vérifiant si ce que je veux utiliser est libre de droits. Si c'est le cas, je cite la provenance des textes, des photos, des images et de la musique que j'utilise pour mes travaux.
- Je respecte les documents déposés dans un environnement collaboratif par un enseignant, un autre élève ou tout autre personne du Centre de services scolaire.
 - Je ne modifie/supprime/altère/approprié pas le contenu des documents collaboratifs.
- Je protège les renseignements personnels et toutes les informations que j'ai en ma possession sur d'autres personnes.
- Je ne publie pas des renseignements personnels, des photos, des vidéos et des enregistrements audio sans avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées.
- Je dois avoir l'autorisation pour utiliser un appareil électronique (ordinateur, téléphone, tablette, montre intelligente, etc.) à l'école, que cet appareil m'appartienne ou non.



COMMUNICATION ÉCOLE – FAMILLE

Quand une difficulté à respecter des engagements (fréquence et/ou gravité) est observée, l'intervenant peut utiliser la communication école – famille.

Date	Événement	Interventions	Intervenant	TES	Signature parent

COMMUNICATION ÉCOLE – FAMILLE

Quand une difficulté à respecter des engagements (fréquence et/ou gravité) est observée, l'intervenant peut utiliser la communication école – famille.

Date	Événement	Interventions	Intervenant	TES	Signature parent